



## INVITATION PRESSE

**Beauvais, le 6 septembre 2016**

### **Le Conseil départemental va rembourser partiellement les familles de lycéens utilisateurs des transports scolaires**

La situation financière particulièrement dégradée du Conseil départemental a conduit les élus à proposer en janvier 2016 l'augmentation du prix de la carte de transport des lycéens de l'Oise, de 50 à 110 €. Au moment du vote de cette décision difficile, Edouard COURTIAL, Président du Conseil départemental, avait rappelé que l'accompagnement matériel des lycéens était du ressort de la Région, à la différence des collégiens, accompagnés par le Département.

**Conscients de la charge supplémentaire importante imposée aux familles de lycéens, les élus de la majorité départementale ont recherché sans relâche des solutions pour limiter ce surcoût.**

Le Conseil départemental a ainsi saisi le Conseil régional, responsable de l'accompagnement matériel des lycéens, pour qu'il aide les familles de l'Oise et des autres départements picards au même titre qu'il aide les familles du Nord et du Pas-de-Calais.

Dans l'attente d'une réponse de la Région et compte-tenu des difficultés rencontrées par de nombreuses familles, le SMTCO, Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise, a voté ce mardi 6 septembre sur proposition de son président Alain LETELLIER, Conseiller départemental délégué chargé des routes et des transports, une subvention exceptionnelle au Conseil départemental de 570 000 €. **Elle permettra de réduire pour cette année scolaire 2016-2017 la charge de 30 € par lycéen inscrit, ramenant le coût d'acquisition de la carte de transport de 110 € à 80 €.**

Concrètement, le Conseil départemental procédera dès le 17 octobre prochain au vote d'une délibération qui permettra de reverser, sous forme de chèque, 30 € par lycéen déjà inscrit au transport scolaire. Les chèques seront édités dès la deuxième quinzaine d'octobre et envoyés aussi vite que possible aux familles concernées.

Edouard COURTIAL remercie chaleureusement Alain LETELLIER et l'ensemble des membres du conseil syndical du SMTCO pour leur aide efficace au service des familles des lycéens de l'Oise.

Les discussions avec le Conseil régional pour la prise en charge pérenne des frais de transport des lycéens de l'Oise se poursuivent ; elles sont d'autant plus d'actualité que le Conseil régional sera chargé des transports scolaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.